



## COORDIATION DES ASSISES DE L'IMMIGRATION TUNISIENNE

### Assemblée de la CAIT

METZ, Samedi 11 avril 2015

Suite à l'invitation de l'association « aigle de Carthage », nouvelle association adhérente, la CAIT a tenu sa 5<sup>ème</sup> assemblée le 11 avril 2015 à Metz. Nous avons été honorés par la présence de Madame Salima SAADI, maire adjointe de Metz chargée de la politique de la ville.

#### Les débats ont porté sur les points suivants :

##### 1) Structuration et fonctionnement :

- Un secrétariat composé d'un représentant par pays
- un projet de charte, de statuts et d'un règlement intérieur seront adopté à la prochaine assemblée qui se tiendra début juin à Paris.

##### 2) Mobilité, disparus, conditions de séjour, les migrants sub-saharien et réfugiés en Tunisie :

- un premier communiqué a été adopté concernant ce sujet.
- la délégation souligne les difficultés qu'encourent nos concitoyens en Italie (automaticité de perte du droit au séjour suite à 12 mois d'inactivité : un projet de création d'un centre de documentation est d'information est à l'étude et un appel à échanger sur les différentes législations dans les pays européens est lancé.

##### 3) la justice transitionnelle : les participants ont affirmé leur attachement aux institutions constitutionnelles (une résolution a été adoptée).

##### 4) Les blessés de la révolution : une motion de soutien a été adaptée.

##### 5) Le Haut conseil des tunisiens résidant à l'étranger : a également fait l'objet d'une déclaration.

##### 6) Co développement, jumelage et action humanitaire : un comité est chargé de faire un état des lieux des expériences existantes avec l'appui de YOUNGA Solidaire en Tunisie et Immigration Démocratie et Développement au Maroc.

##### 7) Culture et enseignement de la langue arabe :

- nous réitérons nos demandes aux pouvoirs publics des pays d'accueil pour intégrer l'enseignement de la langue arabe dans les programme d'enseignement public de chaque pays ;
- Les participants souhaitent faire émerger d'autres activités culturelles innovantes : les interventions feront l'objet d'une contribution écrite des uns et des autres.

##### 8) Communication de la CAIT :

- Une liste interne et une page Facebook resteront réservés aux associations membre de la CAIT et à leurs adhérents.
- Le sigle de la CAIT, (ci-joint) a été adopté ;
- Un appel aux associations membres de mentionner leur affiliation à la CAIT ;
- Un site internet sera mis en ligne

P/O Le secrétariat  
Tarek Toukabri

C/O FTCR 23 RUE DU MAROC 75019 PARIS